Numéro 24 – Mars 2017 Numéro 24 – Mars 2017



ERRATUM

Dans l'édition du journal de février dernier, une erreur a été faite à la deuxième page du cahier dans la chronique : Points saillants de la dernière séance.

Dans la mention de la nomination du comité consultatif en urbanisme (CCU) renouvelable aux deux ans pour les sièges aux chiffres impairs et par an, au chiffre pair. Étant donné que les sièges 1 et 2 sont réservés pour des membres de la communauté et que le siège 3 par un membre du conseil, la Municipalité renouvelle les mandats comme suit : Monsieur Albert Dallaire au siège # 1, Monsieur Richard Gaudreault au siège # 2 et Monsieur Guillaume Poitras au siège # 3. Proposition de Madame Nancy Harvey.

Mot du maire



Bonjour,



Donald Kenny Maire

J'ai fait placer, il y a quelques jours, deux panneaux de signalisation «Défense de stationner» au Centre des loisirs Henri-Paul-Chamberland. Ce n'est pas pour les gens de Baie-Sainte-Catherine, mais pour ceux qui arrivent de l'extérieur! La raison est que nous avons un stationnement au bout de la rue Leclerc.

Cette année, c'est mon troisième hiver comme surveillant de la rue Leclerc. Je reçois plusieurs critiques, et je ne comprends pas pourquoi. Avec l'abondance de neige que nous avons cette année, je considère que la rue est très bien ouverte. Ne croyez pas que j'ai un penchant pour le contracteur Pascal Lavoie parce que j'ai toujours été impartial envers tous ceux qui ont eu à le faire dans les années passées.

J'ai offert le dossier de surveillance à tous nos élus et personne n'a voulu le prendre. Je suis toujours très honnête dans tout ce que je fais au nom de la Municipalité.

Donald Kenny, maire

Veuillez noter que la prochaine réunion ordinaire du conseil sera le 6 mars 2017.

Numéro 24— Mars 2017 Numéro 24 — Mars 2017



Points saillants de la dernière séance

Séance ordinaire du 6 février 2017

- Autorisation de déboursés pour l'inscription du directeur général au Congrès annuel de l'Association des Directeurs généraux du Québec. Proposé par Monsieur Lionel Fortin;
- Autorisation de déboursés pour la mise en fonction de l'ordinateur de la bibliothèque incluant l'installation des programmes nécessaires à son utilisation. Proposé par Madame Carmen Guérin;
- Demande de subvention au Programme d'Amélioration du Réseau Routier Municipal 2017 (PARRM) pour un montant de vingt-cinq mille dollars (25 000 \$). Proposé par Madame Nancy Harvey;
- Renouvellement de l'adhésion avec le Comité d'Organisation des Mesures d'Urgence Régionales de Charlevoix-Est. Proposé par Monsieur Yvan Poitras;
- Autorisation du lancement des travaux de préparation pour la réfection du réservoir d'eau potable municipal. Proposé par Monsieur Lionel Fortin;
- Appui du Conseil municipal à la Croix-Rouge canadienne dans leur démarche de barrage routier du 1^{er} au 4 septembre 2017 et ce, conditionnellement à celles de la MTQ et de la Société des Traversiers du Québec où aura lieu la collecte. Proposé par Madame Carmen Guérin;
- Autorisation du lancement d'un appel d'offres pour les plans et devis et pour la gérance de chantier de la première phase du Petit Chemin Fleuve et Fjord. Proposé par Madame Nancy Harvey;
- Autorisations pour le dépôt d'une candidature au Mérite Ovation municipale 2017 de l'Union des Municipalités du Québec. Proposé par Monsieur Lionel Fortin;
- Appui au Regroupement pour un Québec en santé qui mise sur des actions favorisant l'implantation d'environnements et de projets pour améliorer la santé de la population. Proposé par Monsieur Yvan Poitras;
- Adoptions des salaires des employés de l'année 2017. Proposé par Madame Carmen Guérin.
- Adoption du Programme triennal d'immobilisation (PTI) 2017-2019. Proposé par Madame Carmen Guérin;
- Autorisation de déboursés pour l'achat de pièces de rechanges au poste de chloration. Proposé par Monsieur Lionel Fortin;

Réflexion sur l'esprit communautaire

Par Stéphane Chagnon

Je suis allé avec mon gars au dernier brunch de la Coopérative et je dois dire que même si un bon nombre de gens étaient présents...nous sommes encore loin d'un raz-de-marée en faveur de ce commerce si important pour notre communauté! Ce qui est, selon moi, extrêmement dommageable!

Je veux dire est-il normal et sain pour notre communauté que les gens soient autant indifférents au sort de ce commerce? Indifférent de le voir réussir sa mission, soit d'être un commerce de proximité PAR et POUR les citoyens! Indifférent qu'il soit ouvert ou fermé, en bonne santé ou en mauvaise posture, qu'il ait besoin d'employés, de bénévoles ou de nouveaux patrons élus parmi les membres...

Non seulement il y a de l'indifférence, mais beaucoup de fausses idées et de vieilles rancunes encore une fois très nuisibles autant pour la Coopérative en tant que commerce que pour les citoyens à long terme.

FAUSSE IDÉE 1

Les gens de la ville ont tendance à croire que l'esprit communautaire est plus fort et que les liens sont soudés plus serrés dans les régions!

FAUSSE IDÉE 2

La Coopérative alimentaire est un commerce comme tous les autres... qu'elle n'a qu'à faire comme tout le monde si elle veut réussir...faire des prix qui ont du bon sens!

FAUSSE IDÉE 3

Les citoyens sont bombardés tous les jours par des appels aux dons pour un paquet de causes tout aussi justes les unes que les autres...la Coopérative, c'est un magasin pas une œuvre de bienfaisance!

Ces dernières qui sont présentes dans l'esprit de beaucoup de gens sont révélatrices de quatre faits bien malheureux :

- Les rancunes de certains (sans les diminuer pour autant) les font magasiner ailleurs ce qui pourrait facilement se trouver à la Coopérative.
- Les gens diminuent dangereusement le rôle et l'importance de la Coopérative dans la continuité de notre communauté.
- Le désintérêt de la population n'est pas uniquement envers ce commerce puisqu'il est aussi présent dans tous les autres domaines de notre communauté.
- 4) L'esprit communautaire est un fruit qui se cultive bien, mais qui pousse très mal à l'état sauvage.

Pour toutes ces raisons, les citoyens devraient en apprendre davantage sur elle, à chercher à l'influencer pour l'améliorer, à découvrir ses services qu'elle rend à la communauté ou qu'elle peut rendre, à la place

Numéro 24— Mars 2017 Numéro 24 — Mars 2017

qu'elle a chez nous et dans le cœur de ses clients et surtout à son rôle qui est tellement plus que celui d'une simple épicerie!

Saviez-vous que ce commerce a remplacé le bon vieux perron d'église pour les rencontres sociales, les racontars ou les annonces publiques...saviez-vous qu'il est le lieu de rencontre par excellence des personnes âgées et des personnes seules...saviez-vous qu'il est le point de chute des livraisons de médicaments dans le village...saviez-vous qu'il personnalise son service au point de s'adapter à vos réalités et non l'inverse...

Où est-ce que je veux en venir avec tous ces arguments? Très simple! C'est que l'esprit communautaire, il faut le cultiver pour ne pas le perdre! Une communauté vidée de cet esprit du mieux-vivre ensemble en est une qui disparaîtra puisqu'aucun tissu social ne liera les habitants entre eux! Il ne faut pas penser que parce que c'est notre ville natale ou notre point d'ancrage que tout nous est toujours acquis et que tout sera toujours comme avant!

Le village change et ses habitants aussi. Des départs et des arrivées, une communauté en baisse de population et des moyens technologiques favorisant une individualité plus poussée qu'auparavant sont aussi des éléments majeurs à considérer.

Vous avez déjà perdu l'école primaire il y a quelques années et les effets se font ressentir encore durement avec, entre autres choses, les cris d'enfants qui se font de plus en plus rares dans nos rues. Imaginez maintenant plus aucune épicerie, ni de lieu social informel dans notre municipalité et plus aucune activité sociale et là, il est vrai que vous aurez en face de vous une communauté sur le déclin et en voie d'extinction.

Si ma chronique d'aujourd'hui peut convaincre certains d'entre vous que c'est justement ces esprits d'entraide, de fraternité et de solidarité que vous avez su développer tout au long de votre histoire qui vous sauveront encore une fois...c'est que j'aurai réussi en partie mon travail ici! Et n'allez surtout pas essayer de me dire que ces qualités positives vous ne les aviez pas plus auparavant puisque le Livre d'Or de la Municipalité en est plein d'exemples tout aussi parlant les uns que les autres.

Finalement, à mon humble avis, le véritable problème pas juste ICI, mais bien de notre société en général, serait plutôt causé par une multitude d'oublis... on dirait que les gens ont oublié qu'est-ce que c'est de lever leur tête de leurs petits écrans...ont oublié que même s'ils ont une communauté Facebook qu'ils en ont une autre encore plus vraie dans ses interactions dans la vie réelle, ont oublié qui existe d'autres choses à l'extérieur de leur petit mètre carré, ont oublié que parfois d'affronter le froid plutôt que le divan en début de soirée peut être beaucoup plus profitable si cela nous permet de passer de beaux moments en bonne compagnie et, évidemment, ils semblent avoir oublié que d'aider leur prochain et de s'impliquer dans leur milieu – et ce même quand il n'y a pas de crise ou de catastrophe – , c'est aussi s'aider euxmêmes en quelque sorte!

Derby de Baie-sainte-Catherine

Le 28 janvier dernier se tenait, pour la première fois dans la Municipalité de Baie-Sainte-Catherine, un Derby de l'Association des Meneurs de Chevaux du Saguenay — Lac-Saint-Jean. Plus de 13 équipes sont en effet venues participer aux différentes épreuves et bien évidemment une bonne assistance était présente pour les encourager.

Le tout était chapeauté par Monsieur Guillaume Poitras et Madame Amélie Giroux des Élevages Halfinger du Fjord. La première édition a également permis de récolter la coquette somme de 600 \$ au profit du Magasin COOP de Baie-Sainte-Catherine qui opérait un comptoir alimentaire chauffé desservant légers encas et boissons chaudes. Ce commerce — mi- épicerie, mi- dépanneur / station-service — en plus d'être le seul ouvert à l'année dans le village est aussi un lieu de rencontres sociales pour les personnes seules et âgées et ainsi qu'un point de dépôt pour les livraisons de médicaments pour les citoyens.

Les commentaires recueillis jusqu'à présent mentionnent un grand succès et surtout un excellent accueil de la part des nombreux citoyens présents. Ces derniers ont non seulement apprécié le fait qu'une activité de cette ampleur soit organisée chez eux, mais, qui plus est, que celle-ci se soit tenue en plus durant une période habituellement très clame sur le territoire de la municipalité, soit les longs mois hivernaux! On a parlé aussi de la grande adrénaline ressentie par plusieurs dans l'assistance lors des départs, des courses serrées et bien évidemment lors des virages à haute sensation.

D'ailleurs, ils ne demandent rien de plus qu'une autre édition aussi rocambolesque en 2018! Qui sait, estce qu'une nouvelle tradition est sur le point de naître dans la Baie-Sainte-Catherine?

Pour cette belle aventure qui nous donne le goût d'en vivre encore plusieurs, le Conseil municipal tient à remercier de tout cœur Madame Amélie Giroux, Monsieur Guillaume Poitras, l'Association des Meneurs de Chevaux du Saguenay — Lac-Saint-Jean, les bénévoles de l'événement, les nombreux compétiteurs présents et bien évidemment les citoyens et le public qui ont répondu présent en grand nombre. Une mention toute spéciale également aux gens de la Coopérative alimentaire! Ne pas oublier de les remercier et de leur faire part de vos commentaires, c'est toujours encourageant pour ceux qui se dévouent corps et âmes pour nous tous!

Prendre note qu'un album photo de l'événement croqué par la photographe Julie Savard – citoyenne de la Municipalité – est en ligne sur la page Facebook de la Municipalité. Si d'autres gens ont des photos ou des vidéos de l'événement, ils sont invités aussi à les publier au même endroit!

Numéro 24— Mars 2017 Numéro 24 — Mars 2017



Info-MACC - Mouvement Action Chômage de Charlevoix vous informe...

Abolition d'une semaine de carence

C'est maintenant officiel, depuis le premier janvier 2017, vous aurez seulement une semaine de carence à faire avant de pouvoir recevoir des prestations. Nous croyons que cela améliora les conditions financières des prestataires d'assurance-emploi. Sachez que cela ne donne pas une semaine supplémentaire. Si vous avez droit à 20 semaines de prestations, vous aurez 20 semaines de prestations et pas une de plus.

Abolition des 910 heures pour les nouveaux arrivants

C'est en juillet 2016 que cette règle a été abolie.

Les prestations de compassion sont passées à 26 semaines

Depuis le 3 janvier 2017, les prestations de compassions sont passées de 6 semaines à 6 mois, bonne nouvelle pour ceux qui auront d'un proche atteint de maladies graves.

Nouvelles règles de calcul pour ceux et celles qui travaillent à temps partiel pendent qu'ils reçoivent des prestations

Deux options vous sont maintenant offertes afin de maximiser vos prestations si vous décrocher un emploi à temps partiel ou occasionnel.

Option 1 - s'applique automatiquement

La moitié des gains de travail est coupé sur la prestation hebdomadaire d'assurance-emploi. Par exemple : si je gagne 300 \$ à temps partiel, on coupera la moitié, soit 150 \$ à ma prestation d'assurance-emploi.

Option 2 -75 \$ jusqu'à 40 % du taux de prestation

Pour cette option, nous vous recommandons d'attendre la fin de vos prestations, car vous ne pourrez pas retourner en arrière.

Vous avez 30 jours, suite à la fin de vos prestations, pour demander à Service Canada de calculer rétroactivement ce qui aurait été plus avantageux au cours de la période visée (option 1 ou option 2). La Commission devra effectuer ce calcul et, le cas échéant, rembourser le prestataire pour la différence calculée.

Taux de chômage – Secteur Charlevoix-Est

Pour la période du 12 février 2017 au 7 février 2017 : 9.9 %

Nombre d'heures requises pour se qualifier aux prestations régulières : 560

Nombre minimum de prestations régulières payables : 20

Vous devez donner les 18 meilleures semaines de la dernière année

Moin de matières à enfouir, voilà de quoi se réjouir!!

Selon un communiqué de la MRC de Charlevoix-Est, diffusé le 31 janvier dernier, il y aurait eu moins de matières enfouies au lieu d'enfouissement technique en 2016. Le comportement écoresponsable de la population et des entreprises de la région a d'ailleurs été salué par le Conseil des maires.

Des 12 099 tonnes enfouies en 2009 aux 8 854 tonnes comptées en 2016, il est clair qu'une nette amélioration a été faite. Tout près de 27 % de tonnes de moins enfouies dans le lieu d'enfouissement technique de Clermont.

«Ce plus bas tonnage, c'est entre autres, grâce à la participation constante de notre population et de nos entreprises à la collecte sélective que nous l'avons obtenu», affirmait fièrement le préfet, monsieur Sylvain Tremblay. Il précisait également que « les infrastructures de récupération que constituent le réseau des trous écocentres localisés à Clermont, Saint-Siméon et La Malbaie ainsi que la première année complète d'opération de la plate-forme de transbordement des matériaux de construction ont aussi permis aux citoyens et entreprises de valoriser de plus en plus de matières plutôt que de les enfouir».

La MRC de Charlevoix-Est encourage la population à poursuivre son comportement écoresponsable en réduisant, réemployant et recyclant ses matières résiduelles. Visitez le www.mescollectes.ca

DANS NOTRE COIN!

LE TEMPS DES SUCRES ARRIVENT À GRAND PAS

Du 15 mars au 15 avril



Ferme 5 Étoiles : Venez célébrer le retour du printemps à notre cabane à sucre et renouez avec le temps des sucres d'autrefois : danse traditionnelle, musique, spectacle, repas avec menu cabane à sucre, promenade en carriole, dégustation de notre délicieuse tire sur neige, fabrication de produits d'érable frais... ferme5etoiles.com

Ferme & Érablière Le Boisé: Situé à Saint-Siméon dans Charlevoix dans l'une des érablières les plus au nord du Québec, la Ferme & Érablière Le Boisé vous propose un éventail de produits de l'érable récolté sur ses 14 hectares de terrains dont le goût unique et recherché par les plus fins palais.

www.fermeeterabliereleboise.com

La cueillette des ordures et du recyclage pour le mois de mars : le 9 et le 23.



